



## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

### **Développement d'une stratégie intégrée à long terme pour atténuer les conflits homme-faune, en particulier avec les éléphants dans le parc national du Mont Cameroun et sa zone périphérique**

<b>Titre</b>	Développement d'une stratégie intégrée à long terme pour atténuer les conflits homme-faune, en particulier avec les éléphants dans le parc national du Mont Cameroun et sa zone périphérique
<b>Programme/Projet soutenu (pilote)</b>	Programme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles dans la Région du Sud-Ouest - PSMNR-SW.
<b>Site</b>	Les groupes West Coast et Bomboko I du parc national du Mont Cameroun, région du Sud-Ouest, Cameroun.
<b>Durée proposée des études</b>	Maximum de 60 Jours d'homme
<b>Début de l'étude proposé</b>	Avril 01 2022



## 1. Contexte et justification

### *À propos du programme national du WWF au Cameroun*

Le WWF est présent en Afrique centrale depuis plus de 25 ans. Son Bureau Régional pour l'Afrique - Hub de Yaoundé (ROA-Yaoundé), Cameroun, supervise des bureaux et des projets au Cameroun, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Gabon et en République du Congo. Le WWF a été le principal acteur de l'organisation du sommet des chefs d'État d'Afrique centrale sur la biodiversité à Yaoundé en 1999. Le WWF-Cameroun reçoit des fonds de différents bureaux du WWF dans le réseau et il fonctionne sous l'administration financière du WWF-International. Le WWF-Cameroun opère dans quatre paysages du pays en partenariat avec le Ministère des Forêts et de la Faune. Le bureau national du WWF Cameroun intervient dans les régions de JENGI TNS, JENGI TRIDOM, Campo Ma'an (respectivement à l'Est et au Sud) et dans la région du Sud-Ouest en tant que programme de la forêt côtière. Le programme camerounais engage actuellement des services d'experts pour soutenir ses initiatives de restauration du paysage dans l'écosystème de la Savane du Nord.

Bien que ce programme de travail se concentre sur la région de la côte ouest des forêts côtières (région du sud-ouest) du Cameroun, les conflits entre l'homme et la faune se produisent dans tous les paysages soutenus par le WWF Cameroun. Le 29 septembre 2021, le WWF Cameroun a signé un Mémorandum avec le Ministère des Forêts et de la Faune relatif à l'appui technique et financier du WWF à la gestion des aires et paysages protégés dans la région du Sud-Ouest de la République du Cameroun.

### *A propos du Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles Cameroun - Région Sud Ouest*

Le PSMNR-SWR IV est un programme de développement du Gouvernement du Cameroun cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne à travers la KfW, la banque allemande de développement. Dans le cadre du montage institutionnel du programme, le Délégué Régional (DR) de la Région du Sud-Ouest et les services compétents du MINFOF sont responsables de l'exécution du programme. Le consultant du programme GFA/DFS appuie le MINFOF dans la planification, la mise en œuvre et le suivi appropriés de toutes les mesures du programme, y compris la gestion financière. La mise en œuvre effective sur le terrain se concentre sur les Services des Parcs Nationaux et les Unités Techniques Opérationnelles (UTO) respectives, les Unités de Gestion Forestière (UGF), les forêts communales et communautaires. Dans les services des parcs nationaux, les organisations non gouvernementales Wildlife Conservation Society (WCS) et Worldwide Fund for Nature (WWF) collaborent à la mise en œuvre d'une approche de gestion collaborative. Les services des parcs, avec le soutien du PSMNR-SWR, établissent également des partenariats avec des organisations de soutien locales (LSO) pour la mise en œuvre des activités du programme.

L'objectif du programme, qui a été maintenu dès les premières phases depuis 2006, est "la gestion durable des forêts et de la faune sauvage par les parties prenantes concernées dans et autour des aires protégées ciblées pour leur bénéfice, avec un accent particulier sur les segments les plus



pauvres des populations locales". Il s'agit de contribuer à la préservation d'écosystèmes de grande valeur dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, contribuant ainsi durablement à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés environnantes.

L'approche à suivre combine - de manière coordonnée - des mesures de conservation, une utilisation durable des ressources naturelles et un soutien intégré aux moyens de subsistance des communautés et groupes cibles.

PSMNR-SWR depuis le début de la phase II en 2011 met en œuvre une approche de gestion collaborative dans la gestion des aires protégées avec les communautés locales. L'institution de base pour l'approche de gestion collaborative est le "Comité de gestion forestière du village". Plusieurs villages forment un cluster et les discussions et la planification avec le service du parc sont réalisées lors des réunions de la plateforme du cluster. Les communautés assument une coresponsabilité dans la gestion de l'AP et, après des réunions consultatives, le partage de la vision, la planification stratégique commune avec les services de l'AP, elles signent un "Accord de conservation et de développement du cluster" avec les services de l'AP. Les communautés sont impliquées dans les activités de gestion du parc (activités de gestion collaborative) qui sont rémunérées par le service du parc. Dans le Mt Cameroon National Park (MCNP), elles organisent la surveillance des limites par le personnel local d'appui à la conservation qui surveille également en partie les mouvements et les dégâts des éléphants.

Le WWF a signé, dans le cadre de la phase IV, un protocole d'accord avec le Programme de gestion durable des ressources naturelles du Cameroun - Région du Sud-Ouest (PSMNR-SWR) pour la mise en œuvre de certaines activités dans le cadre de la gestion collaborative et de la gestion du paysage dans/autour du PN du Mont Cameroun, du PN de Korup, du PN de Bakossi et du sanctuaire de faune de Banyang Mbo. Dans le protocole d'accord, le WWF a accepté la responsabilité de l'atténuation des Conflits Homme Faune (CHF) (résultat 3.9 du PSMNR-SWR).

*Incidents de rencontres et de conflits homme-faune et homme-éléphant dans le parc national du Mont Cameroun et sa zone périphérique.*

Le parc national du Mont Cameroun abrite l'éléphant de forêt *Loxodonta cyclotis africana*. Le parc compte 06 clusters, mais le CHF a été enregistré principalement dans deux clusters au cours des 10 dernières années. Depuis 2018, on observe des attaques persistantes et des destructions de cultures dans deux clusters du parc. Les conflits hommes-éléphants, et en particulier les pillages de cultures, ont été un problème de conservation persistant dans le cluster de la côte ouest dans 2 villages (Bakingili, Njonji) et le cluster de Bomboko dans 7 villages (Bomana, Koto 1, Koto 2, Efolofo, Ebie, Kuke Kumbo, Mundongo) ; et semblent augmenter au cours des quatre dernières années spécialement à Bakingili, Njonji et Bomana. Dans ces zones, l'aire de répartition des éléphants chevauche les établissements humains, les cultures et les complexes agro-industriels de la Cameroon Development Corporation (CDC).

De nombreuses enquêtes et évaluations des dommages ont été enregistrées par le MINFOF et certaines actions ont été prises pour contrôler la destruction. Récemment, au cours des 9 derniers mois, les dommages ont atteint un niveau tel qu'ils menacent même la vie des villageois. Des éléphants ont pu être aperçus derrière des maisons à Bakingili, le parc national proche du cluster de la côte ouest. Un certain nombre de mesures d'atténuation sont mises en œuvre sur la base d'études préliminaires (étude des voies de migration des éléphants par des enquêtes sur le terrain) par



PSMNR-SWR, y compris des mesures faisant appel à des feux d'artifice, l'utilisation de mannequins par les membres de la communauté, l'établissement de ceintures de poivre de deux kilomètres à Bakingili, ainsi que l'installation de 100 ruches le long d'un kilomètre de frontière près de Bakingili. La collecte de données préliminaires et l'observation suite à ces mesures suggèrent que les actions de ceintures de poivre ont un certain potentiel, bien qu'elles nécessitent un entretien fréquent. Il y a de nombreuses preuves qu'une combinaison d'approches et de stratégies est probablement la plus efficace.

### *La demande officielle du Programme pour la gestion durable des ressources naturelles - Région Sud-Ouest*

Comme décrit ci-dessus, le CHF a entraîné la destruction de fermes par les éléphants et a été un problème central dans certaines communautés de la zone du MCNP ; il a augmenté de manière significative l'année dernière, entraînant la perte de nourriture et de revenus pour les populations. Grâce à la contribution importante du conseiller paysagiste et de l'agent paysagiste du WWF, le PSMNR-SWR a mis en place certaines mesures pour atténuer ces impacts, telles que l'effarouchement, l'établissement de ceintures de poivriers et l'installation de ruches d'abeilles. Malgré ces mesures d'atténuation, les éléphants continuent de détruire des fermes et de s'approcher des maisons, en particulier autour de Bakingili, Njonji et récemment Bomana. La fréquence croissante et l'échelle destructrice du CHF provoquent de petits soulèvements communautaires, une attitude négative envers les services du parc et envers la conservation en général ; et peuvent conduire à des menaces sur la vie des éléphants. Le MINFOF a donné son autorisation pour "l'abattage administratif" des éléphants dans la région ; et comme récemment à Bomana, les villageois peuvent tuer les éléphants eux-mêmes, sans autorisation.

Au cours de la phase IV du PSMNR-SWR, le WWF a été chargé de s'attaquer aux conflits entre l'homme et la faune. En raison de l'impact négatif croissant dans le MCNP, dans les villages de Bakingili, Njonji et Bomana, le coordinateur du PSMNR-SWR, le délégué régional du MINFOF SWR et le chef d'équipe du consultant du programme PSMNR de GFA ont écrit une lettre en octobre 2021 demandant au WWF d'investir plus d'efforts dans le développement d'un concept stratégique et intégral pour atténuer le conflit homme-faune dans la zone du MCNP et promouvoir la coexistence globale entre les communautés humaines et les éléphants sauvages. La nécessité de développer une stratégie systématique et adaptée au niveau local sur le CHF, basée sur l'examen des meilleures pratiques, a également été recommandée par l'évaluation récemment achevée du PSMNR-SWR ; "Évaluation des risques environnementaux et sociaux, analyse des lacunes et plan d'action". Selon leurs conclusions, l'atténuation du conflit homme-faune représente une lacune majeure dans le contexte des garanties environnementales et sociales 4 " Sécurité et santé de la communauté " de la Banque mondiale.

## **1. Pertinence, buts, objectifs et objectifs spécifiques**

La publication historique, A Future for All : La nécessité de la coexistence entre l'homme et la faune sauvage (Un avenir pour tous : la nécessité de la coexistence entre l'homme et la faune), résume comme suit l'essence de la gestion des Conflits Hommes - Faune (CHF) :



## ***La pertinence***

*"Dans le monde entier, les conflits Hommes-Faune (CHF) posent des problèmes aux personnes et à la faune sauvage, entraînant une diminution de la tolérance des personnes à l'égard des efforts de conservation et contribuant à de multiples facteurs qui conduisent les espèces à l'extinction. Le conflit homme-faune est une menace significative pour la conservation, les moyens de subsistance et une myriade d'autres préoccupations et doit être traité à une échelle correspondant à son importance. En allouant des ressources adéquates et en formant des partenariats de grande envergure, nous pouvons progresser vers une coexistence à long terme qui profite à la fois aux populations et à la faune sauvage".*

Le programme pays du WWF Cameroun (CCPO) en est à la troisième année de mise en œuvre de son plan stratégique actuel qui s'étend de 2018 à 2023. Au cours des deux dernières années, beaucoup de choses ont changé au sein du réseau du WWF et au niveau du pays, ce qui a nécessité une révision du plan stratégique. Ces changements incluent l'entrée en vigueur de la Vision Afrique 2030, de l'Initiative FLR Afrique 2030, de six pratiques de conservation et de trois moteurs. Le changement climatique, les garanties sociales et les droits de l'homme occupent aujourd'hui le devant de la scène à tous les niveaux.

En plus de la faune et des forêts, le WWF Cameroun a maintenant adopté la conservation centrée sur les personnes et deux nouvelles pratiques, à savoir : l'alimentation/agriculture, le climat et l'énergie, soutenues par les moteurs de la gouvernance et des finances, avec un fort accent sur les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) pour une conservation plus inclusive. Comme nous le verrons plus loin, les questions relatives à la perception du CHF touchent une grande partie des disciplines et des pratiques qui sont au cœur du mandat du WWF Cameroun.

Les conflits homme-faune impliquent l'interaction entre l'homme et la faune sauvage dans des contextes écologiques souvent caractérisés par des forêts, selon différentes définitions. En outre, les systèmes alimentaires, souvent développés à partir de terres précédemment boisées, sont souvent victimes de conflits entre l'homme et la faune. Sur la côte ouest du Cameroun, comme dans les zones forestières du sud-est de Lobeke, au Cameroun, la faune sauvage s'attaque principalement aux cultures plantées par les petits exploitants agricoles à la périphérie des zones protégées. La résolution de ce problème doit également impliquer le renforcement et l'adaptation des systèmes de production alimentaire à l'évolution de l'utilisation des terres et des facteurs environnementaux. On ne sait toujours pas comment le changement climatique peut avoir un impact sur le comportement migratoire de la faune. Cependant, si le changement climatique peut avoir un impact sur les systèmes alimentaires humains, il peut également avoir un impact sur les systèmes alimentaires sauvages, étant donné que les systèmes de pollinisation sont liés. Au fur et à mesure que l'homme s'adapte aux dynamiques sociales, économiques et politiques directes et aux changements indirects des systèmes de production, les pratiques d'utilisation des terres sont affectées, modifiées et l'empiètement sur les zones sauvages devient plus probable. Dans ce contexte, les risques et les opportunités de rencontres et de conflits entre l'homme et la faune sauvage augmentent également.

D'autre part, les questions de bonne gouvernance et de finances peuvent impliquer l'application effective des politiques et des lois existantes, des pratiques efficaces, la communication, l'obligation de rendre des comptes et le partage des responsabilités en matière de gestion de l'environnement, y compris l'atténuation/la prévention des dommages causés par les conflits. La bonne gouvernance et les instruments financiers sont donc des instruments nécessaires pour lutter contre les aspects et les



effets négatifs du CHF. L'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage reste donc un domaine important et une discipline importante pour mieux comprendre et gérer le CHF.

Dans le cadre du plan de gestion du parc national du Mont Cameroun, le CHF a été identifié comme l'une des questions clés à traiter. Le service du parc doit jouer un rôle de premier plan dans la supervision et la mise en œuvre de la stratégie de gestion du CHF. Cependant, étant donné que la faune sauvage ne respecte pas les limites du parc, un engagement fort et soutenu des communautés locales et des organisations locales de soutien (Socs) est nécessaire pour la gestion du CHF.

En bref, pour trouver des solutions à long terme au phénomène du CHF, il faut travailler sur le lien entre les rencontres, la coexistence et les conflits entre l'homme et la faune sauvage.

## **But**

Le but de cette consultation est de fournir des lignes directrices spécifiques pour la gestion dynamique et à long terme des rencontres, des conflits et de la coexistence entre l'homme et la faune dans le parc national du Mont Cameroun et sa zone périphérique, qui pourraient être mises en œuvre par le PSMNR-SWR.

La mise en œuvre réussie de cette consultation doit tenir compte de l'ensemble des interactions entre la politique, l'agro-industrie, les forêts, les zones protégées et la société civile dans ce contexte géographique. Bien entendu, compte tenu de la crise socio-économique actuelle, les tâches seront limitées à des zones spécifiques de la côte ouest et seront mises en œuvre dans le strict respect des directives et autres consignes de sécurité.

## **Objectif général**

L'objectif global de cette étude est d'évaluer les CHF impliquant particulièrement les éléphants dans le MCNP et sa zone périphérique, et en particulier dans les zones de Bakingili, Njonji (Cluster de la Côte Ouest) et Bomana (Cluster de Bomboko) et de développer une stratégie intégrée à long terme pour atténuer ces conflits ici et fournir des leçons pour d'autres zones.

## **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- 1) Réaliser une évaluation du conflit humanitaire existant afin de fournir des informations sur les causes profondes du conflit, en tenant compte des schémas de migration des éléphants, de la nature des conflits, de leur gravité, de la distribution géographique de leurs impacts et des attitudes des communautés envers la conservation et le conflit humanitaire.
- 2) Développer une stratégie à long terme et intégrée pour gérer le CHF dans le MCNP en tenant compte de l'établissement d'un système de réponse rapide, des mesures d'atténuation, de prévention, légales et politiques.



- 3) Elaborer un protocole de suivi et d'évaluation centré sur la communauté, amélioré par la technologie et inclusif pour la gestion à long terme du CHF pour le MCNP et sa zone périphérique.
- 4) Elaborer un plan d'action et une stratégie de gestion pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude.

## **Résultats attendus, approche méthodologique, tâches du consultant, livrables et relation de travail**

### **Résultats attendus**

Les résultats attendus de l'étude sont :

- 1) Rapport d'évaluation du contexte, de la nature et de la gravité de la pollution par les hydrocarbures, de ses causes profondes et de ses impacts.
- 2) Une stratégie à long terme et intégrée pour gérer le CHF dans le MCNP avec des sections séparées sur : l'alerte précoce et le système de réponse rapide, l'atténuation, la prévention, les mesures légales et politiques.
- 3) Protocole de suivi et d'évaluation centré sur la communauté pour la gestion des conflits Homme-Faune dans le paysage du MCNP.
- 4) Plan d'action et stratégie de gestion du CHF pour le déploiement de la mise en œuvre.

### **Approche méthodologique**

Ce travail est une adaptation de l'approche du WWF-SAFE pour la gestion des conflits entre l'homme et la faune.

Le SAFE est une approche holistique pour la gestion du CHF dans son intégralité. Elle est inclusive en ce sens qu'elle englobe toutes les interactions entre les personnes, leurs terres, leurs moyens de subsistance, les décideurs, les intérêts commerciaux et gouvernementaux et la faune sauvage ; elle est indulgente car elle tient compte de l'erreur humaine et de la "sauvagerie" des espèces concernées. Il s'agit d'une approche axée sur les résultats, qui se traduit par cinq résultats stratégiques visant à rendre le système sûr - des personnes sûres, des espèces sauvages sûres, des biens sûrs, un habitat sûr et un suivi efficace. L'approche est un changement par rapport aux approches traditionnelles de la SBSC qui se concentrent sur les éléments de conflit individuels et ne fournissent pas de base pour assurer la sécurité du système à l'avenir. L'approche garantit : une intégration de l'ensemble des six éléments ou étapes de la SBSC (politique, prévention, atténuation, compréhension du conflit, réponse et surveillance) ; les résultats stratégiques servent de normes minimales pour la gestion de la SBSC, et si chacun des cinq résultats stratégiques (personnes en sécurité, faune en sécurité, biens en sécurité, habitat en sécurité et surveillance efficace) est atteint, alors le contact entre les humains et la faune est minimisé, et les deux peuvent être en sécurité en cas de contact dans des limites de tolérance acceptables.

Elle évalue les conflits dans un paysage ou un site par le biais d'un processus structuré de consultation des parties prenantes, ce qui permet aux gestionnaires, aux décideurs et aux praticiens de développer des stratégies de SBSC qui éliminent progressivement les risques immédiats, comme le prévoient ses quatre principes directeurs :



- Les animaux sauvages sont sauvages et des conflits se produiront.
- Les parties prenantes impliquées dans la conception du système doivent accepter et partager la responsabilité de la sécurité du système, tandis que ceux qui utilisent le système doivent se conformer à ses règles et contraintes.
- Les décisions de gestion du CHF doivent s'aligner sur les plans et processus de développement pertinents qui contribuent aux objectifs de développement durable.
- Il ne fixe pas d'objectif spécifique mais guide plutôt les interventions pour atteindre les normes minimales et les objectifs à long terme.

Le consultant doit être très familier avec l'approche SAFE ou une méthode similaire, étant donné que ces exigences techniques ont été développées selon la méthode SAFE.

Les exigences techniques sont essentiellement définies selon les éléments de l'approche SAFE, mais bénéficieront d'un système d'alerte précoce axé sur la communauté et assisté par la technologie. Étant donné que SAFE est une méthodologie large et spécifique au contexte, toutes les étapes traditionnelles de SAFE ne sont pas nécessairement pertinentes au même degré ou dans le même contexte d'application, ou compte tenu du temps et des ressources disponibles. Le consultant, en utilisant son jugement et au cours du processus initial, devra présenter/discuter de ces limitations et/ou modifications.

SAFE est un cadre de gestion des CHF et le consultant devra le cas échéant, et selon les cas et la situation sur le terrain, tester les outils de lobbying, évaluer, préparer/proposer des protocoles, développer/proposer des plans, explorer la collecte d'informations, développer/adapter des lignes directrices, proposer des cadres d'analyse, et ou recommander des outils/protocoles, ou fournir une sensibilisation/formation de base, ou suggérer des budgets et des instruments de suivi le cas échéant, etc, pour permettre le déploiement effectif de l'approche SAFE à travers le PN du Mt Cameroun par PSMNR-SWR dans un délai raisonnable après la consultation. Il faut cependant tenir compte du fait que le PSMNR-SWR planifie également la prochaine phase de mise en œuvre (probablement 2023-2026).

Dans les deux clusters ciblés pour cette étude, l'aspect sécurité est pris en compte. L'accès au cluster de la Côte Ouest, qui travaille en étroite collaboration avec le service des parcs et d'autres parties prenantes, est facile, alors que l'accès au cluster de Bomboko est limité. Cet aspect sera pris en compte lors du démarrage et dans le plan d'action (objectif spécifique 4).

Le consultant doit prendre fortement en considération pour l'étude l'approche de gestion collaborative mise en œuvre par PSMNR-SWR et, dans la mesure du possible, intégrer les mesures proposées dans les structures, institutions et procédures déjà existantes.

## **Tâches du consultant**

Le consultant doit effectuer les tâches suivantes :

Tâches générales :



- Etude des documents/études pertinents concernant les CHF dans le MCNP, les meilleures pratiques de gestion des CHF dans d'autres zones (éléphant cible), l'approche de gestion collaborative PSMNR-SWR.
- Organiser une réunion préparatoire avec PSMNR-SWR à Buea pour discuter de l'organisation de l'étude et pour clarifier le contexte, la portée et la compréhension des TDR.
- Organiser un atelier de lancement avec toutes les parties prenantes impliquées (WWF, MINFOF, PSMNR, représentants de la communauté et du conseil).
- Organiser une restitution des principaux résultats de l'étude pour que l'équipe du PSMNR et le WWF puissent en prendre connaissance.
- Soumettre un projet de rapport et le présenter pour commentaires aux experts du WWF et du PSMNR.
- Rédiger le rapport final.

### Tâches dans le cadre de l'objectif spécifique 1 : évaluation du CHF

- Intégrer les meilleures sciences sociales, biologiques et biophysiques (y compris spatiales) disponibles pour comprendre la nature du conflit (par exemple, les caractéristiques bio-sociales des éléphants, les habitudes migratoires, la phénologie, les changements de comportement, l'utilisation des terres, etc.) La situation particulière du PN du Mont Cameroun en tant qu'écosystème de montagne de taille relativement petite et sa situation plus ou moins comme une "île" sans pratiquement aucun corridor vers d'autres zones protégées doit être prise en compte ; un corridor de faune au nord-ouest du site du MCNP peut être encore possible à gérer.
  - Identifier les sites de conflit/utiliser/mettre à jour les données existantes. Cartographier la situation : espèces impliquées, acteurs impliqués, schéma de déplacement (géographiquement mais aussi dans le temps), lieu du conflit, etc.
  - Utiliser les données existantes/compléter les lacunes des études spécifiques aux sites sur le comportement des éléphants de forêt et d'autres animaux sauvages en matière de pillage des cultures (essayer d'identifier les moteurs du comportement).
- Réaliser des enquêtes/mettre à jour les informations sur les communautés concernant leurs points de vue sur la faune sauvage ; les atouts ; évaluer les niveaux de neutralité ou les attitudes tendues.
- Impliquer les OLS, d'autres groupes communautaires dans l'organisation de sessions pour permettre le dialogue sur comment changer cette perspective ? (Inclure les relations et traditions culturelles/religieuses).

### Tâches dans le cadre de l'objectif spécifique 2 : stratégie intégrée à long terme pour gérer les conflits entre l'homme et la faune.

- Proposer, dès le début de l'étude, la structure et le contenu de la stratégie ainsi qu'un plan de travail permettant de réaliser son élaboration.
- Les mesures de la stratégie ou les différents scénarios en général doivent être évalués techniquement et financièrement.
- Réaliser les tâches spécifiques suivantes :

#### **a) Système de réponse rapide : paquet de technologies de l'information et systèmes d'alerte précoce**



- Faciliter la formation des éco-gardes sur le CHF avec les éléphants et comment agir en cas de conflit.
- Recommander la formation et la sensibilisation des communautés utilisant les OLS le long des voies de passage/voies migratoires suspectes de la faune sauvage.
- Évaluer techniquement/financièrement et recommander des innovations en matière de technologies de l'information et de la communication applicables dans le contexte local et susceptibles d'aider à la collecte et au signalement des incidents en temps réel, à la collecte, au stockage et à la gestion centralisée de l'information (observatoire CHF) ...
- Proposer la conception et le fonctionnement d'une équipe de réponse rapide.
- Évaluer techniquement/financièrement et recommander d'autres mécanismes de soutien technologique pour surveiller les mouvements des animaux autour des zones de conflit (par exemple, l'utilisation du collier ouvert, des pièges à caméra AI, etc.)

**b) Intégration des politiques ; politiques et protocoles juridiques pour gérer les animaux en conflit**

- Évaluer le mécanisme gouvernemental d'indemnisation existant et recommander des améliorations au mécanisme existant.
- Analyser les mécanismes de lobbying appropriés pour inciter le gouvernement à adopter/pratiquer des protocoles et des cadres juridiques traitant des animaux en conflit et des compensations.
- Proposer des mécanismes pour faire pression sur les gouvernements locaux pour qu'ils adoptent des plans de gestion des CHF. Il peut s'agir d'améliorer les plans existants ou de développer de nouveaux plans de gestion.
- Faire pression sur les gouvernements locaux, les ONG et le secteur privé pour qu'ils soutiennent financièrement le CHF dans le cadre de l'aide au développement et des programmes de réduction de la pauvreté. (L'atténuation de la pollution par le mercure contribue aux objectifs de développement durable).
- Évaluer les approches pour soutenir/collaborer avec les gouvernements locaux pour mettre en œuvre les plans de gestion de la gestion des déchets dangereux.

**c) Mesures préventives : clôtures ; barrières ; mesures dissuasives, subventions, incitations ;**

- Analyser la gestion des terres dans les villages concernés et proposer des mesures de planification et de gestion de l'utilisation des terres applicables localement afin de prévenir le CHF, y compris l'évaluation de l'utilisation communautaire potentielle des terres agricoles avec des gardes rémunérés au lieu de parcelles individuelles. Le cas échéant, promouvoir le partage des rendements pour indemniser les victimes des pertes dues aux attaques de cultures et négocier/répartir la charge entre les agriculteurs.
- Explorer les options pour l'utilisation de cultures alternatives (moins favorisées par les éléphants ou la faune concernée, etc.) et évaluer l'utilisation de stratégies d'évasion des terres.
- Recommander des mesures pour intégrer la sensibilité au CHF dans la conception des programmes de moyens de subsistance et autres programmes de développement.
- Évaluer techniquement et financièrement les mesures de prévention déjà appliquées dans la région (clôture de piment, ruches) et les nouvelles mesures qui pourraient être proposées comme la plantation de piment ou d'autres plantes répulsives, les clôtures électriques (clôture



de la ferme communautaire ou du parc), les alarmes sonores, etc. et analyser/collecter les enseignements.

- Préparer/suggérer des protocoles efficaces pour les mesures de prévention.
- Proposer comment impliquer fortement les autorités locales, les OLS, les communautés dans la planification de l'utilisation des terres (par exemple, comment sélectionner les sites de culture pour l'homme et pour la faune afin de minimiser le CHF).
- Développer/adapter des projets éducatifs pour les communautés afin de les éduquer sur les CHF. En particulier, pour garantir leur propre sécurité physique individuelle et collective.
- Proposer/organiser des mini-ateliers et des formations sur la manière de gérer les mouvements, les comportements et les conflits de la faune sauvage.

#### **d) Stratégies d'atténuation : secours provisoires, systèmes de compensation et d'assurance ; programmes de moyens de subsistance alternatifs.**

- Evaluer les options de subsistance existantes déjà mises en œuvre par PSMNR-SWR (forêt communautaire, apiculture moderne, pépinières polyvalentes, projets manioc et plantain) et explorer, caractériser les mécanismes de subsistance alternatifs/additionnels pour compléter les pratiques sujettes aux conséquences négatives du CHF (escargots, champignons, pêche, ...).
- Évaluer l'emplacement subventionné des arbres fruitiers à côté des champs de culture.
- Explorer comment collaborer avec les fonctionnaires des ministères locaux, les entreprises agricoles du secteur privé, les ONG, les particuliers, etc. pour promouvoir des pratiques durables.
- Développer/proposer des systèmes de compensation et d'assurance innovants.
- Explorer comment fournir ou anticiper une compensation aux communautés pour vivre avec des animaux dangereux et à risque - éléphants, primates, par exemple les jours d'éléphant ; compensation pour le nombre de jours qu'un éléphant passe dans un champ et l'agriculteur perd sa production mais ne tue pas la bête.
- Évaluer les possibilités d'utiliser la valeur économique de la faune sauvage pour mettre en œuvre et financer des mesures d'atténuation et pour compenser les pertes causées par les animaux sauvages.
  - Utiliser des exemples d'études de cas, le cas échéant, dans d'autres contextes, tels que les crédits pour la faune sauvage (développés par le WWF Namibie) ou les systèmes d'assurance en Afrique de l'Est, etc.
  - Explorer comment récompenser les acteurs, les communautés et autres, pour qu'ils agissent en tant que gardiens de la faune au lieu de se retourner contre elle (ceci est déjà pratiqué dans une certaine mesure dans le cadre des systèmes d'incitation à la conservation du PSMNR).
- Explorer comment récompenser les écoles locales proportionnellement au nombre d'incidents de conflits gérés par les communautés ; la communauté propriétaire/gérante de l'école peut être récompensée pour ses efforts de prévention des conflits (feedback positif (récompense) au lieu de feedback négatif (compensation)).
- Proposer des mesures à prendre en compte dans le mécanisme de réparation des griefs (GRM) mis en place par le PSMNR-SWR pour traiter les spécificités des conflits entre l'homme et la faune ; évaluer la pertinence de la mise en place d'un comité supplémentaire de résolution des conflits dirigé localement (facilité par les OLS, les parties prenantes locales et les autorités locales).



### **Tâches dans le cadre de l'objectif spécifique 3 : protocole de suivi et d'évaluation centré sur la communauté et la technologie pour la gestion du CHF ;**

- Proposer un protocole de suivi des conflits liés aux CHF, en utilisant un format standardisé pour collecter les données sur les CHF. Le système devrait clairement articuler la manière dont les communautés non seulement y participeront mais aussi prendront la tête du suivi (si possible en se basant sur des modèles existants comme le modèle SMART, exemple de Panthera et WWF Kenya).
- Explorer le rôle d'une base de données SMART ou autre pour compléter la gestion du CHF (par exemple, pour enregistrer et suivre les conflits).
- Recommandez la nomination d'une autorité ou d'un point focal pour le CHF, d'un comité ou d'un mécanisme qui soit appelé à évaluer ou à aider dans une situation de conflit.
- Proposer des protocoles de suivi sur le terrain pour mesurer l'efficacité des mesures de prévention existantes et des mesures supplémentaires proposées, y compris des protocoles de gestion des données.
- Si possible, explorer l'utilisation de pièges à caméra pour enregistrer et analyser les comportements de pillage des cultures, y compris les mouvements de la faune.
- Mettre en place des projets scientifiques citoyens facilités par la LSO ; participation de la communauté au suivi des populations animales et des conflits.
- Proposer un système pour planifier, générer des leçons de CHF et encourager son apprentissage parmi les parties prenantes.

### **Tâches dans le cadre de l'objectif spécifique 4 : Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion des conflits homme-faune.**

- Elaborer un plan d'action global pour la mise en œuvre de la stratégie et du mécanisme de suivi et d'évaluation ; y compris la description de la mesure, les responsabilités/rôles pour la mise en œuvre, le calendrier, le budget estimé.
- Dans le plan d'action, le consultant devra également proposer une expertise technique supplémentaire pour la mise en œuvre des éléments de la stratégie si nécessaire (aucune expertise locale disponible).

NB : Après le début de l'étude, le consultant proposera un plan de travail détaillé avec les rôles et responsabilités et les personnes impliquées.

### **Relation de travail**

Le point de contact principal du consultant au sein du Programme de Forêt Côtière (CFP) du WWF sera le CFP Manager [tngwene@wwf.panda.org](mailto:tngwene@wwf.panda.org) , et au niveau du WWF Cameroun, il sera le Sr. Field Programs Coordinator [pmbile@wwfcam.org](mailto:pmbile@wwfcam.org) . Le consultant travaillera sous la supervision du Délégué Régional, MINFOF Sud-Ouest [eremdel2002@yahoo.fr](mailto:eremdel2002@yahoo.fr) et du chef d'équipe GFA [fstenmanns@gmx.net](mailto:fstenmanns@gmx.net) et en étroite collaboration avec le Conservateur du MCNP et le responsable du paysage du CFP [mbakia@wwfcam.org](mailto:mbakia@wwfcam.org).



## Produits livrables requis

Les produits à livrer sont décrits dans le tableau ci-dessous. Tous les rapports et documents doivent être rédigés en anglais. Il est prévu que le consultant utilise les détails de l'approche SAFE pour préparer l'offre technique et financière. Par conséquent, la sélection dépendra dans une large mesure de la qualité des produits livrables en tenant compte des détails des exigences techniques de chaque étape de l'approche SAFE. L'innovation et l'expérience seront bien notées, mais elles doivent être réalistes, rentables et simples à mettre en œuvre dans le contexte donné. Le délai proposé de 45 jours est une indication, le consultant peut proposer un délai basé sur sa propre expérience et l'analyse des termes de référence, cependant l'étude ne doit pas dépasser 60 jours.

	<b>Livrables</b>	<b>Contenu</b>	<b>Calendrier indicatif (sera convenu lors de la réunion de lancement)</b>
1	Rapport d'évaluation	les causes profondes du conflit, comme les schémas de migration des éléphants, la nature, la gravité, la distribution géographique des impacts du gibier d'eau, les attitudes de la communauté envers la conservation et le gibier d'eau	
2	Stratégie intégrée et à long terme pour gérer les conflits homme - faune	système d'intervention rapide (système d'alerte précoce), atténuation (programmes provisoires de secours, de compensation et d'assurance ; programmes de moyens de subsistance alternatifs), mesures préventives (y compris ; clôtures ; barrières ; mesures dissuasives, subventions, incitations, etc.), mesures juridiques et politiques	
3	Protocole de suivi et d'évaluation	Protocole de suivi et d'évaluation pour la gestion des conflits homme-faune.	
4	Plan d'action pour la mise en œuvre de la gestion des conflits homme-faune.	Système participatif de suivi et d'évaluation des performances	



## 1. Profil et exigences du consultant, et procédures de candidature

### Profil et spécifications du consultant

- Connaissance avérée de l'utilisation de l'approche SAFE du WWF.
- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit ; le français serait un atout.
- Diplôme d'études supérieures en sciences biologiques ou dans un domaine de gestion des ressources naturelles ; une expérience en Afrique serait un atout.
- Doit avoir utilisé l'approche SAFE ou un autre protocole de gestion des CHF au cours des cinq dernières années.
- Bonne connaissance de la technologie ; niveau avancé d'alphabétisation informatique avec une connaissance de l'utilisation des principaux logiciels de traitement de texte, des bases de données et des tableurs, ainsi que de l'Internet ; communications, logiciels d'analyse, SIG, etc.
- Bonnes compétences en matière de gestion et de coordination d'équipe, avec une expérience de travail avec les autorités locales et les organisations de la société civile.
- Expérience de l'analyse des politiques, de la rédaction concise de plans, de protocoles, de méthodologies et de lignes directrices.
- Volonté et capacité à mener et diriger des activités/enquêtes sur le terrain et à voyager dans les villages.
- Expérience et compétences en matière de formation et de transfert de connaissances.
- Excellentes compétences en matière de communication et de facilitation.
- Capacité à respecter les délais avec précision, qualité et attention aux détails.
- Une bonne expérience dans la livraison de travaux finis dans les délais.
- Au moins deux (02) références qui peuvent attester de la familiarité avec SAFE et des aptitudes connexes.

### Comment postuler

Les candidats intéressés doivent soumettre, **avant le 28 février 2022**, un dossier de candidature composé comme suit :

- Un curriculum vitae détaillé, expliquant les compétences pour la mission.
- Une offre méthodologique expliquant la compréhension de la mission et la description de la manière de la conduire.
- Une offre financière détaillée, mentionnant les prix unitaires et les quantités proposées, les per diem, tous les frais de déplacement.

NB : Soyez disponible pour une réunion initiale sur la méthodologie et le calendrier des activités avant le début du travail de terrain et, si nécessaire, pendant le travail de terrain.

La date prévue pour le début de la consultation est le **1er Avril 2022**.

Les candidatures doivent être envoyées en un seul document et un seul courriel à : [recruit-cam@wwfcam.org](mailto:recruit-cam@wwfcam.org)

Veillez indiquer comme sujet de l'email : "Consultant en gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage -SWR, Cameroun".



## **COVID-19**

Il est reconnu que la pandémie actuelle de COVID-19 reste grave. Les mesures prescrites par l'Organisation mondiale de la santé et le gouvernement camerounais doivent être respectées.

### **Sauvegardes Environnementales et Sociales du WWF**

Le consultant est tenu de se conformer aux politiques sociales du WWF, ainsi qu'au cadre de sauvegarde environnementale et sociale du WWF, aux déclarations de politique sur les droits de l'homme, les peuples indigènes et la conservation, l'égalité des sexes, et au document du cadre de sauvegarde et ses neuf normes provisoires.